

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS.

tions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

macie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

ologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

ique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 4680

Société : RATP

Actif  Pensionné(e)

Autre : Retraite

Nom & Prénom : SKALLI - HOUSSAINI - NOHAMED

Date de naissance : 18.07.1957

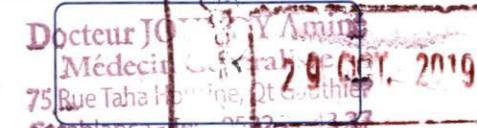
Adresse : 4, Rue ORAN Résidence AIDA - CASA

Tél. : 06-66-12-08-09

Total des frais engagés : 6M. 90 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 28.10.2019

Nom et prénom du malade : Mekouar 6 em Kettium ep. Skalli

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Neuralgic cervico brachiale tritrode + irritat des cervaux

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 28.10.2019

Signature de l'adhérent(e) :



## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
28/10/19		1	150 dh	<i>Docteur JOUNDJI Médecin Généraliste 5, Rue Tahar Hachane, Qt Gauthier Casablanca - Tel : 0522 27 43 27</i>



## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	28/10/2019.	461,90

## ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
<img alt="Diagram of upper and lower dental arches with numbered teeth from 1 to 8. Arrows point to specific teeth: H at the top left, G at the top right, D at the				

041519 05/24  
PPV 37DH00

DY

Médecine Générale  
et Homéopathie

Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat-R.H1,  
Ain sebaâ Casablanca  
Tavanic 600mg cp pel b7  
P.P.V : 205,00 DH

6 118001 080830

LOT : M19020  
EXP : JAN 2022  
PPV : 52,00 DH

PPV:22DH20  
PER:06/20  
LOT:H1510

Casablanca, le 28 OCT 2019 في اء،

ame Nekouar Oum Keltoum t.

52,00

1) Voltaren Wong suppo

1suppo / jour le soir pell

2) Vicaneryl Forte

1g x 3 / jour pell 10,00

3) Dulastan

2g / jour le soir pell 145,00

4) Tavanic 800

1g / jour pell 5,00

code INPE



091163550

PPV

LOT

PER

BOTTU SA  
PPV : 45 DH 50

SURGAM 200MG  
CP SEC B20  
LOT : 9MA172  
PER : 05/2022  
P.P.V : 55DH40  
6 118000 060857

6 118001 15 264  
76,00 DHS  
Prix Public de Vente  
Ph - Maroc

378044D

طه حسين (غاليلي سابقا)، الطابق الأول - 20060 الدار البيضاء  
75, Rue Taha Houcine, (ex Galillée), 1<sup>er</sup> étage, Quartier Gauthier 20060  
Tél. / Fax : 05 22 27 43 27 - E-mail : amine.jounay@gmail.com - Site web : www.dr-jounay.com

28,80

- 5) ~~10 ml~~ Sliprene  
1 p x 4 / jour pdt 15 Jours S.V.
- 6) Sedalif PC  
2 g x 3 / jour pdt 15 Jours S.V.
- 7) Brufen crème , 2 tubes  
Application / jour pdt 15 Jours S.V.
- 8) Surgum 200 mg.  
1 g / jour pdt 15 Jours

= 461,90.

Docteur JGUNDI Amine  
Médecin Généraliste  
75, Rue Tahar Houchane, Qd Gauthier  
Casablanca - Tel: 0522 22 22 22

